

**Initiative ministérielle pour des stages incitatifs en médecine
vétérinaire dans le domaine bioalimentaire**

2019-2021

GUIDE DU SUPERVISEUR DE STAGE

Mise en contexte

Afin de pallier le manque de médecins vétérinaires dans le domaine bioalimentaire et en région, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a mis sur pied, à compter de l'été 2019, [l'Initiative ministérielle pour des stages incitatifs en médecine vétérinaire dans le domaine bioalimentaire](#) pour les étudiantes et les étudiants de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Le Ministère donne ainsi la possibilité aux étudiantes et étudiants de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années d'être en contact avec des médecins vétérinaires qui travaillent dans le secteur bioalimentaire et, de ce fait, d'obtenir un éclairage judicieux sur ce secteur et de prendre une décision informée quant à leur choix de domaine de pratique.

Aide financière accordée

Le Ministère accorde à l'étudiante ou à l'étudiant participant au programme, une aide financière pour un stage totalisant un maximum de 35 heures par semaine pendant une période pouvant varier de 4 à 12 semaines. Les versements sont effectués au début du stage et après chaque période de 4 semaines, jusqu'à concurrence de 12 semaines. Une allocation de transport est consentie si le participant doit se déplacer au-delà d'une certaine distance au début et à la fin de son stage (175 km). En outre, une bonification correspondant à 15 % de l'aide financière de base est accordée si le stage est réalisé dans l'une des régions désignées par le Ministère.

Activités prévues durant les stages

Les activités prévues dans le contexte des stages ainsi que leur durée varient en fonction du cheminement scolaire du participant.

	Étudiant	Stage	Durée
Niveau novice	1 ^{re} année	Initiation-observation et mise en application des compétences	1 ou 2 périodes de 4 semaines
	2 ^e année	Approfondissement des connaissances et mise en application des compétences	1 ou 2 périodes de 4 semaines
Niveau avancé	3 ^e année	Approfondissement des connaissances et amélioration des compétences	1, 2 ou 3 périodes de 4 semaines
	4 ^e année		

STAGES EN MILIEU AGRICOLE : ACTIVITÉS RECONNUES COMME ADMISSIBLES AU REGARD DE L'INITIATIVE

NIVEAU NOVICE

Première année : initiation-observation et mise en application des compétences

- Accompagnement du médecin vétérinaire pendant ses visites à la ferme ou durant son travail.
- Assistance prêtée au médecin vétérinaire au moment de l'examen des animaux (examen *ante mortem* ou *post mortem*) : contention, manipulation, administration des soins de base et des médicaments.
- Observation des animaux : *générale et comportement*.
- Échange avec le médecin vétérinaire sur les résultats des observations.
- Discussion sur les microorganismes pouvant être mis en cause le cas échéant.

Deuxième année : approfondissement des connaissances et mise en application des compétences

Toutes les activités prévues dans le stage de première année auxquelles s'ajoutent les éléments suivants :

- Accompagnement du médecin vétérinaire pendant ses visites à la ferme : collecte d'anamnèse, examen des animaux et prélèvement d'échantillons sous la supervision du médecin vétérinaire, gestion des ressources de travail, interprétation de tests complémentaires.
- Assistance pour la compilation électronique des données recueillies au moment des visites ou pour la production de rapports au client.
- Observation des animaux : *méthodes d'évaluation du bien-être animal*.
- Échange avec le médecin vétérinaire sur les résultats des observations en vue d'établir un diagnostic et de définir un plan thérapeutique et préventif pour les animaux (ex. : gestion du logement et de l'alimentation de l'élevage, utilisation des médicaments, autres soins proposés).

NIVEAU AVANCÉ

Troisième et quatrième années : approfondissement des connaissances et amélioration des compétences

Toutes les activités prévues dans les stages de première et de deuxième années auxquelles s'ajoutent les éléments suivants :

- Observation des animaux : *règles de biosécurité et gestion de la tenue des dossiers médicaux*.
- Examen des animaux et participation aux diverses interventions, telles les chirurgies sous la supervision directe du médecin vétérinaire.
- Échange avec le médecin vétérinaire sur les résultats des observations en vue d'établir un diagnostic et de définir un plan thérapeutique et préventif pour les animaux et pour *l'ensemble de l'élevage* (ex. : problèmes de santé des veaux, santé mammaire, santé des systèmes métabolique et de la reproduction, gestion de l'élevage, gestion des protocoles standardisés d'opération, prise de décisions de nature financière, mise en œuvre de mesures de biosécurité et d'hygiène, prévention des zoonoses, etc.).
- Observation et discussion avec le médecin vétérinaire sur la relation avec les propriétaires des animaux (profil de comportement, prévention et gestion des conflits, gestion du stress).
- Examen des animaux, prélèvements d'échantillons et participation aux diverses interventions, telles les chirurgies sous la supervision du médecin vétérinaire.
- Réalisation de courtes recherches dans la littérature scientifique en relation avec les cas observés pour emprunter l'approche de la « médecine vétérinaire factuelle » et améliorer le processus de raisonnement clinique à l'œuvre dans une démarche scientifique.
- Accompagnement du médecin vétérinaire à l'occasion d'appels d'urgence.

Stages dans un abattoir de compétence provinciale

- Accompagner le médecin vétérinaire durant son travail d'inspection, notamment au moment de l'examen *ante mortem* des animaux, de l'examen *post mortem* des carcasses et des viscères et de l'établissement du diagnostic à caractère pathologique.
- Échanger avec le médecin vétérinaire notamment sur les règles en matière d'abattage sans cruauté et de traçabilité des animaux, au sujet des correctifs à apporter quant à ces aspects et à propos des différences qui existent entre les abattoirs de compétence provinciale et ceux de compétence fédérale.
- Réaliser avec le médecin vétérinaire certaines tâches précises, par exemple en ce qui concerne les viandes non comestibles, les matières à risque spécifiées (MRS), la réglementation en vigueur, le manuel des méthodes, les différences entre un abattoir de catégorie A et un abattoir de proximité, les normes de transport d'animaux, etc.
- Participer aux discussions, notamment au moment de l'établissement d'un plan d'action, à la suite d'une déclaration de zoonose ou en présence d'un agent potentiel de zoonose.
- Collaborer, le cas échéant, aux enquêtes épidémiologiques lorsque des données d'abattoir sont nécessaires.
- Assister le médecin vétérinaire régional dans toutes les autres tâches qui ne sont pas réalisées à l'abattoir, par exemple faire le suivi des plaintes relatives au bien-être animal ou des dossiers d'enquête concernant les zoonoses, le compostage ou l'apiculture, s'il y a lieu.

TÂCHES DU SUPERVISEUR

Le médecin vétérinaire qui remplit l'office de superviseur a la responsabilité de l'encadrement direct du participant durant le stage. Plus précisément, les responsabilités du superviseur sont les suivantes :

- Accueillir le participant et favoriser son intégration dans le milieu de stage.
- Planifier avec le participant le déroulement du stage.
- Se rendre disponible pour des rencontres périodiques avec le participant (au moins une fois par semaine).
- Participer à l'évaluation du participant à la fin du stage.
- Remplir et remettre une fiche d'assiduité après chaque période de 4 semaines et à la fin du stage pour confirmer la réalisation par le participant du nombre d'heures prescrites.

Annexes (modèles de formulaires)

Annexe 1- Formulaire d'inscription pour l'Initiative ministérielle pour des stages incitatifs en médecine vétérinaire dans le domaine bioalimentaire : à compléter par l'étudiant et à retourner avant le 1er mars 2019 à la Faculté de médecine vétérinaire à cette adresse courriel : saefmv@medvet.umontreal.ca

Annexe 2- Formulaire d'évaluation de l'étudiant en stage par le superviseur : à compléter et signer par le superviseur à la fin du stage (en ligne via la Faculté de médecine vétérinaire)

Annexe 3- Formulaire d'évaluation du stage par l'étudiant : à compléter et signer par le stagiaire à la fin du stage (en ligne via la Faculté de médecine vétérinaire)

Annexe 4- Fiche d'assiduité : à compléter et signer par le stagiaire et le superviseur et à retourner à programmestageFMV@mapaq.gouv.qc.ca après chaque période de 4 semaines

ANNEXE 1

Formulaire d'inscription (original en ligne <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/stagesveterinaire>)
Initiative ministérielle pour des stages incitatifs en médecine vétérinaire dans le domaine bioalimentaire *Tous les champs marqués d'un astérisque* doivent obligatoirement être remplis.*

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTUDIANTE OU L'ÉTUDIANT	
1. Nom* :	2. Prénom* :
3. Sexe : Masculin Féminin	
4. Adresse postale permanente* :	
5. Adresse postale pendant les études* :	
6. Téléphone principal* :	7. Téléphone secondaire :
8. Adresse courriel* :	9. Numéro d'assurance sociale* :
10. Code permanent ou numéro d'identification de l'étudiant* :	
11. Date de naissance :	
12. Année d'études terminée à la Faculté de médecine vétérinaire (FMV)* : a. Première année b. Deuxième année c. Troisième année d. Quatrième année	
13. Ville d'origine (lieu de naissance) et région administrative* :	
RENSEIGNEMENTS SUR LE LIEU DE STAGE ENVISAGÉ	
15. Indiquez par ordre de préférence les secteurs où vous aimeriez faire un stage (de 1 à 6, la valeur 1 correspondant à votre premier choix) : Aviaire Bovins laitiers Bovins de boucherie Ovins et caprins Porcins Santé publique vétérinaire (travail en abattoir)	
16. Avez-vous aussi de l'intérêt pour l'un ou l'autre des secteurs suivants (indiquez un ou plusieurs secteurs)? Abeilles Animaux à fourrure (lapins, visons, renards) Équins Gibier d'élevage (ex. : cervidés) Poissons	
17. Indiquez cinq régions où vous désiriez faire un stage et classez-les par ordre de préférence (de 1 à 5, la valeur 1 correspondant à votre premier choix) (tout stage effectué dans les régions désignées 01, 07, 08, 09 et 11 s'accompagne d'une bonification de 15 % de l'aide financière de base) : Abitibi-Témiscamingue (08) Bas-Saint-Laurent (01) Capitale-Nationale (03) Centre-du-Québec (17) Chaudière-Appalaches (12) Côte-Nord (09) Estrie (05) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) Lanaudière(14) Laurentides (15) Laval (13) Mauricie (04) Montérégie (16) Montréal (06) Nord-du-Québec (10) Outaouais (07) Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	

<p>18. Pendant combien de semaines aimeriez-vous faire un stage (répondre en fonction de votre année d'études terminée à la FMV)?</p> <p>Première ou deuxième année (niveau novice)</p> <p>a. 4 semaines b. 8 semaines</p> <p>Troisième ou quatrième année (niveau avancé)</p> <p>a. 4 semaines b. 8 semaines c. 12 semaines</p>
<p>19. Si vous connaissez déjà précisément le milieu de stage qui vous intéresse, veuillez en fournir les coordonnées complètes :</p>
<p>20. À partir de quelle date seriez-vous disponible pour effectuer le stage?</p>
<p>21. Si vous choisissez de faire un stage dans une région autre que celle de votre lieu de résidence, aurez-vous besoin d'un logement temporaire?</p> <p>Oui Non</p>
<p>22. Avez-vous un véhicule à votre disposition?</p> <p>Oui Non</p>
<p>23. Avez-vous reçu, pour l'année en cours, une autre aide financière qui vous a été accordée à des fins identiques à celles qui sont visées par l'Initiative ministérielle pour des stages incitatifs en médecine vétérinaire dans le domaine bioalimentaire?</p> <p>Oui Non</p> <p>Si oui, indiquez de quelle source cette aide provient et la somme qui vous a été accordée :</p>

Votre signature : _____

Date : _____

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Veuillez faire parvenir votre demande et les documents exigés **avant le 1^{er} mars 2019** à la Faculté de médecine vétérinaire à cette adresse courriel : saefmv@medvet.umontreal.ca Celle-ci devra valider au préalable valider les formulaires de demande des étudiants pour assurer leur admissibilité (année terminée, nombre de crédits, étudiants réellement inscrits, etc.).

Une fois la date d'inscription passée et à la suite de la validation des candidats, les dossiers de candidatures seront envoyés au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

N'oubliez pas de joindre les documents suivants :

1. Formulaire d'inscription dûment rempli et signé;
2. Curriculum vitæ à jour;
3. Lettre d'intention;
4. Relevé de notes (le plus récent);
5. Copie des fiches d'évaluation de stages antérieurs le cas échéant.

Les réponses seront adressées aux candidats avant le 18 mars 2019.

Pour toute question ou pour tout commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec :

Direction de la santé animale
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Tél. : 418 380-2100, poste 3007
Courriel : programmestageFMV@mapaq.gouv.qc.ca

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

ANNEXE 2

Formulaire d'évaluation de l'étudiante ou de l'étudiant stagiaire par le médecin vétérinaire effectuant la supervision (modèle ; original sera en ligne via la FMV)

Information sur le stage

Lieu du stage (coordonnées [nom, adresse et numéro de téléphone] de l'établissement vétérinaire) :

Nom de la ou du stagiaire : _____

Nom de la ou du médecin vétérinaire effectuant la supervision :

Secteur : Aviaire Bovins laitiers Bovins de boucherie
 Équins Petits ruminants (ex : moutons, chèvres) Porcins
 Santé publique vétérinaire (travail en abattoir)

Début du stage : _____ Fin du stage : _____

Évaluation sur le stage

Légende :

A – Nettement supérieur aux attentes : L'étudiante ou l'étudiant fournit de façon constante un rendement bien au-delà des attentes par rapport à son niveau d'études.

B – Tout à fait conforme aux attentes : L'étudiante ou l'étudiant répond aux exigences particulières du stage par rapport au critère indiqué et maîtrise la compétence visée correspondant à son niveau d'études.

C – Inférieur aux attentes : L'étudiante ou l'étudiant fait montre de faiblesse par rapport au critère indiqué, ce qui la ou le situe en dessous du rendement attendu d'un stagiaire de son niveau d'études, ou la maîtrise des compétences est variable et incomplète selon les circonstances.

D – Insuffisant : L'étudiante ou l'étudiant présente de graves lacunes par rapport au critère indiqué et ne maîtrise pas les compétences relatives au point visé.

S. O. (sans objet) ou non évalué : Cette cote est utilisée dans les cas où la compétence n'est pas pertinente pour le stage ou lorsque l'information pour l'évaluer n'est pas disponible. Si l'élément visé est pertinent mais n'a pu être évalué, il est important d'en préciser la raison.

ÉVALUATION SUR LE STAGE

		Nettement supérieur aux attentes	Tout à fait conforme aux attentes	Inférieur aux attentes	Insuffisant	S. O.
Critères visant les stagiaires de 1^{er}, de 2^e, de 3^e et de 4^e années						
Connaissances générales						
1.	Utilise les connaissances acquises au cours de la formation (se rappelle de certaines notions et y fait référence).					
Relations interpersonnelles, participation et collaboration						
2.	Participe activement et pose des questions pertinentes, établit aisément le contact avec le propriétaire des animaux, montre de l'empathie et intervient de façon à faciliter la compréhension du client, utilise diverses stratégies de communication, en particulier dans les situations conflictuelles, et fait preuve de dynamisme et de maîtrise de soi même en situation d'urgence.					
Manipulation des animaux						
3.	Met en œuvre des techniques de manipulation et de contention appropriées qui assurent la sécurité des personnes et celle des animaux et adapte ses techniques et son comportement à la situation et selon le comportement de l'animal (ex. : animal blessé ou agressif).					
Critères visant les stagiaires de 2^e, de 3^e et de 4^e années						
Anamnèse, examen, collecte de données et production de rapports						
4.	Reconnaît les renseignements pertinents et importants en vue de l'établissement d'une anamnèse précise, réalise de manière efficace un examen complet des animaux et est en mesure de détecter les points significatifs importants.					
5.	Remplit correctement les dossiers médicaux (le cas échéant) et produit des rapports complets, informatifs, concis et organisés.					
Évaluation du bien-être des animaux						
6.	Tient compte des éléments déterminants du bien-être des animaux (santé, comportements et paramètres physiologiques) au moment de l'examen et formule des recommandations en fonction des codes de pratiques recommandées du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.					
Raisonnement clinique						
7.	Est en mesure de produire une liste de diagnostics différentiels réaliste, d'établir un diagnostic et un plan thérapeutique ou préventif adéquats.					
Critères visant les stagiaires de 3^e et de 4^e années						
Évaluation des mesures de biosécurité						
8.	Effectue une bonne évaluation des mesures de biosécurité applicables au contexte et met en place les règles de biosécurité appropriées.					
Curiosité scientifique et mise en application de la médecine factuelle						
9.	Réalise de courtes recherches en lien avec les cas observés.					

Comment évaluez-vous globalement la ou le stagiaire : Nettement supérieur aux attentes Tout à fait conforme aux attentes Inférieur aux attentes Insuffisant

Commentaires additionnels :

Points forts : _____ **Points à améliorer :** _____

Cette évaluation a-t-elle fait l'objet d'une discussion avec le stagiaire? Oui Non

Signature de la ou du superviseur de stage : _____ Date : _____ Signature de la ou du stagiaire : _____ Date : _____

ANNEXE 3

Formulaire d'évaluation du stage par l'étudiante participante ou l'étudiant participant (modèle ; original sera en ligne via la FMV)

Information sur le stage

Lieu du stage (coordonnées [nom, adresse et numéro de téléphone] de l'établissement vétérinaire) :

Nom de la ou du stagiaire : _____

Nom de la ou du médecin vétérinaire effectuant la supervision : _____

Secteur : Aviaire Bovins laitiers Bovins de boucherie
 Petits ruminants Porcins Santé publique vétérinaire (travail en abattoir)
(ex. : moutons, chèvres)
 Autre Précisez : _____

Début du stage :

Fin du stage :

Évaluation par l'étudiante ou l'étudiant

Indiquez le degré d'encadrement effectué par le superviseur de stage selon votre évaluation :

- Insuffisant (je ne me suis pas senti accueilli ni encadré)
 Inapproprié (on ne m'a pas permis d'acquérir des compétences, mon rôle était celui d'un technicien ou d'un observateur)
 Inadéquat (on me laissait effectuer des tâches complexes sans supervision)
 Satisfaisant et soutenu (on m'a permis d'acquérir des compétences, on m'a soutenu et on a supervisé mon travail)

Indiquez votre degré de satisfaction à l'égard de ce stage :

- Très satisfait
 Assez satisfait
 Assez insatisfait
 Très insatisfait
 Ne sais pas / Préfère ne pas répondre

Est-ce que vous recommanderiez ce stage à un autre étudiant?

Oui Non

Si oui, indiquez le niveau d'études approprié pour cet étudiant et ce stage (encerclez une ou plusieurs années)

- Novice (1^{re} ou 2^e année)
 Avancé (3^e ou 4^e année)

Cette expérience a-t-elle contribué à accroître votre intérêt pour le domaine bioalimentaire?

Oui Non

Si non, décrivez ce qui aurait accru votre intérêt pour poursuivre dans ce domaine :

Autres commentaires :

ANNEXE 4

Fiche d'assiduité (modèle ; original sera en ligne)

Lieu du stage (coordonnées [nom, adresse et numéro de téléphone] de l'établissement vétérinaire) :
Nom de la ou du stagiaire :
Nom de la ou du médecin vétérinaire effectuant la supervision :
Dates du début et de la fin du stage :

Semaine débutant le :	Nombre d'heures travaillées						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	HH : MM	HH : MM	HH : MM	HH : MM	HH : MM	HH : MM	HH : MM
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							
8.							
9.							
10.							
11.							
12.							

J'atteste que les renseignements indiqués dans cette fiche d'assiduité correspondent à la présence réelle de la ou du stagiaire dont le nom est mentionné plus haut sur le lieu du stage précisé précédemment. Signature de la ou du médecin vétérinaire effectuant la supervision :
Date
J'atteste que les renseignements indiqués dans cette fiche d'assiduité correspondent à ma présence réelle sur le lieu du stage précisé précédemment. Signature de la ou du stagiaire :
Date

Les fiches d'assiduité doivent être remplies et remises à la fin de chaque mois de stage à programmestageFMV@mapaq.gouv.qc.ca. Le programme prescrit des semaines de travail de 35 heures. En conséquence, si à la fin de chaque mois de stage le nombre d'heures ne correspond pas aux exigences, la ou le stagiaire devra s'assurer d'effectuer les heures manquantes avant que puisse lui être versé le dernier versement lié au soutien financier pour l'accomplissement du stage.